



**HAL**  
open science

**DES LIVRES DES MORTS QU'ON CHERCHE SANS  
LES TROUVER ET D'AUTRES QU'ON TROUVE  
SANS LES CHERCHER À propos du linceul de  
Thoutmosis III et de fragments de linceul et de papyrus  
du musée de l'Imprimerie de Lyon (MIL 1204 et 429)**

Luc Gabolde

► **To cite this version:**

Luc Gabolde. DES LIVRES DES MORTS QU'ON CHERCHE SANS LES TROUVER ET D'AUTRES QU'ON TROUVE SANS LES CHERCHER À propos du linceul de Thoutmosis III et de fragments de linceul et de papyrus du musée de l'Imprimerie de Lyon (MIL 1204 et 429). Kyphi, 2008. hal-01895070

**HAL Id: hal-01895070**

**<https://hal.science/hal-01895070>**

Submitted on 13 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**DES LIVRES DES MORTS  
QU'ON CHERCHE SANS LES TROUVER  
ET D'AUTRES  
QU'ON TROUVE SANS LES CHERCHER**

**À propos du linceul de Thoutmosis III  
et de fragments de linceul et de papyrus  
du musée de l'Imprimerie de Lyon (MIL 1204 et 429)**

LUC GABOLDE

**S**OUVENT, la recherche emprunte des chemins de traverse et on peut considérer comme une véritable richesse sa capacité à débusquer une trouvaille là où on ne l'attend guère. Les lignes qui suivent le montrent une fois encore et doivent renforcer la conviction que ce n'est pas en dirigeant autoritairement la recherche ou en l'encadrant dans un chenal étroit que l'on pourra la rendre inventive.

**I — À PROPOS DE FRAGMENTS ERRANTS DU LINCEUL DE THOUTMOSIS III**

Dans les écrits d'E. LEFÉBURE rassemblés et publiés à titre posthume par Ph. VIREY figure un petit article qui retient l'attention de quiconque s'intéresse aux momies et aux tombeaux royaux puisqu'il y est fait allusion au démaillotage de la première des momies royales de la cachette de Deir el-Bahari, celle de Thoutmosis III, effectué en 1881<sup>1</sup>. Il s'agit de la transcription d'une lettre, en date du 3 juillet 1883, adressée par LEFÉBURE à M. L. DE MILLOUÉ, conservateur du musée Guimet, dans laquelle l'auteur énumère quelques éléments qu'il a *récupérés* lors de l'ouverture de cette momie royale et dont il *fait don* à M. GUIMET<sup>2</sup> : « [...] *En résumé le nou [= herminette en bois] de Thoutmosis III était un bon nou, dûment béni dans une circonstance solennelle. Il ne se trouvait certainement pas dans le sarcophage du pharaon, car il aurait été imprégné dans ce cas de l'odeur de momie qu'exhalent les petits objets ci-joints, que je prends la liberté d'offrir à M. Guimet [note 1]. Ils viennent de la momie même de Thotmès III, au déroulement de laquelle j'ai assisté, et se composent de deux morceaux de la toile entourant le cadavre, de quelques parties de guirlandes composées d'une petite fleur qui semble être celle du Sant ou acacia égyptien, analogue, sauf l'odeur, à la fleur de cassier, puis d'un fragment de chasse-mouches posé sur la momie avec des guirlandes, et l'un des morceaux d'une des trois petites rames qui flanquaient le corps, sans doute pour aider à la navigation d'outre tombe* » (c'est moi qui souligne).

---

<sup>1</sup> E. LEFÉBURE, « Lettre à M. de Milloué sur un monument de Thotmès III », *Œuvres diverses, Bibliothèque égyptologique* n° 34, 1910, p. 255-257.

<sup>2</sup> LEFÉBURE espérait semble-t-il qu'en retour E. GUIMET accepterait de publier le manuscrit de sa thèse, ce qui ne se fit finalement pas. Sur ce travail de thèse, voir Ph. VIREY, *ibid.*, p. L-LIII.

Dans sa note explicative [note 1], Ph. VIREY apporte les précisions suivantes : « *Les objets auxquels il est fait allusion se trouvent au Musée Guimet, dans la vitrine royale de la salle égyptienne, sauf le morceau de chasse-mouches, qui a dû être égaré, ou peut-être déplacé sans indication, lors du transfert du musée de Lyon à Paris. — Note de M. Virey d'après les indications fournies par M. Milloué.* »

L. DE MILLOUÉ, dans son guide des collections du musée Guimet de 1890, mentionne effectivement la présence de ces objets, quoique les informations les concernant commencent à être confuses : « *Case G. Objets provenant pour la plupart, du sarcophage de Thotmès III. Morceau de linceuil (sic) de ce roi. Nou et sandales trouvés dans son cercueil. Deux grands scarabées commémoratifs de son mariage et d'une chasse au lion* »<sup>1</sup>. Ici, il y a manifestement confusion avec des scarabées du mariage et de la chasse d'Amenhotep III. On doit aussi relever à la suite de LEFÉBURE que le *nou* [l'herminette] et les sandales ne faisaient apparemment pas partie des objets prélevés par ce dernier sur la momie.

Dans les éditions suivantes de son guide, les informations se font de plus en plus vagues, voire disparaissent complètement. Celui de 1910 semble néanmoins indiquer que certains des linges funéraires exposés étaient inscrits : « *Vitrine 1 « Inscriptions funéraires sur étoffes ». Vitrine 18, rayon du bas, [...] Scarabées et objets royaux, trouvés pour la plupart à Deir el-Bahari.* »<sup>2</sup> Étaient-ce les fragments de linceuls royaux ? Ce n'est pas certain : selon la même édition du Guide, on constate en effet que les objets royaux étaient apparemment conservés dans la vitrine 18 et rien ne permet donc de conclure que les étoffes inscrites de la vitrine 1 aient provenu des momies royales.

Où se trouvent aujourd'hui ces fragments des linges funéraires du grand conquérant ? Après avoir mené l'enquête au musée Guimet de Paris<sup>3</sup>, l'avoir poursuivie au Muséum d'histoire naturelle de Lyon<sup>4</sup>, et au musée des Beaux-Arts de Lyon<sup>5</sup>, il a fallu que je me rende à l'évidence : les fragments du linceul de Thoutmosis III donnés par LEFÉBURE à GUIMET demeuraient introuvables. Au musée du Louvre enfin, où les collections égyptiennes du musée Guimet ont abouti après la seconde guerre mondiale, entre 1945 et 1948, j'ai pu recueillir les informations consignées à la conservation<sup>6</sup>. Il ressort de l'interrogation de la base de données et de la consultation du fichier que, si onze fragments d'étoffes de momies ont bien été transférés du musée Guimet au Louvre (E 18857 à 18867), trois sont inscrits de textes hiératiques, un l'est en hiéroglyphes cursifs mais au nom de *Tacheryt-Min*, et les autres sont dépourvus d'inscriptions.

La conclusion provisoire que je serais tenté d'en tirer est la suivante : les fragments de bandelettes ou de linceul donnés par E. LEFÉBURE à E. GUIMET étaient vraisemblablement dépourvus d'inscriptions<sup>7</sup>, ce qui expliquerait d'une part que l'information sur leur provenance se soit peu à peu perdue dans les vitrines mêmes du musée Guimet, et, d'autre part, que des

<sup>1</sup> L. DE MILLOUÉ, *Petit guide illustré au musée Guimet*, Paris, Leroux, 1890, p. 200-202, vitrine 12.

<sup>2</sup> L. DE MILLOUÉ, *Petit guide illustré au musée Guimet*, 3<sup>e</sup> recension mise à jour le 31 août 1897, Paris, Leroux, 1897, p. 285, vitrine 13 « Objets royaux » : pas de mention du linceul ; 4<sup>e</sup> recension mise à jour le 31 décembre 1899, Paris, Leroux, 1899, p. 319, vitrine 13 « Objets royaux » : pas de mention du linceul.

<sup>3</sup> Grâce à l'obligeance de M. Francis MACOUIN, conservateur en chef des bibliothèques.

<sup>4</sup> Avec l'aide précieuse de Deirdre EMMONS.

<sup>5</sup> Où Geneviève GALLIANO m'a offert son concours actif.

<sup>6</sup> Que Sylvie GUICHARD et Jean-Luc BOVOT soient remerciés pour avoir effectué avec empressement cette investigation.

<sup>7</sup> Comme l'étaient aussi les échantillons de linges de momies anépigraphes, provenant du démaillotage des momies de Thoutmosis I<sup>er</sup> et Ramsès III (parmi d'autres) déposés par V. LORET à l'institut d'égyptologie de l'Université de Lyon et qui ont été transférés dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Lyon (respectivement inv. G 2567 et G 2557), voir, à leur sujet, J.-Cl. GOYON, *L'Égypte antique à travers la collection de l'institut d'égyptologie Victor-Loret de Lyon*, Paris, 2007, p. 22-23.

fragments d'étoffes aient bien fait partie des objets transférés au musée du Louvre, mais qu'on ait été dans l'impossibilité d'y reconnaître des fragments du linceul ou des bandelettes de Thoutmosis III.

Pour mémoire, rappelons ici que le linceul de Thoutmosis III, dédié au moment des funérailles par son fils Amenhotep II, avait été découvert dans la cachette royale de Deir el-Bahari avec la momie du roi encore enfermée dans son cercueil original mais manifestement réemmaillotée à la XXI<sup>e</sup> dynastie<sup>1</sup>. Les momies arrivèrent au Caire pendant l'été 1881 et, au grand dam de G. MASPERO<sup>2</sup>, E. BRUGSCH, impatient, ouvrit celle de Thoutmosis III, en présence de E. LEFÉBURE, U. BOURIANT, V. LORET<sup>3</sup>. Pour atteindre le corps, on tailla dans le vif des couches de linges, comme en témoigne une photo publiée par MASPERO<sup>4</sup> et, même si le linceul n'était probablement plus autour du corps mais seulement enveloppé parmi les bandelettes<sup>5</sup>, on ne peut exclure qu'il ait souffert de l'opération. On constata que le linceul avait déjà été amputé d'une moitié au moment du pillage<sup>6</sup> et qu'il était divisé apparemment en trois morceaux<sup>7</sup>. En fait, on sait qu'il se retrouva par la suite déchiré en au moins quatre fragments de tailles très inégales :

- Un très grand, fragment JE 26203bis = CG 40001 = SR 2323 enregistré en 1884<sup>8</sup>.
- Deux fragments, un tout petit et un assez grand, arrivés en Europe peu avant 1885, aujourd'hui au Musée de Boston 60.1472a, 60.1472b, 60.1473 et 60.1474<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> G. MASPERO, *BIE* 2<sup>e</sup> serie, 2, 1881, p. 142-143 ; G. MASPERO, *La trouvaille de Deir-el-Bahari*, Le Caire, 1881, 20 (+11) planches de E. BRUGSCH. G. MASPERO, *Les momies royales de Deir el Bahari*, MMAF I, fasc. 4, 1889, p. 547-48, Photo de la momie avant ouverture : pl. 6 a.

<sup>2</sup> G. MASPERO, *Les momies royales de Deir el Bahari*, MMAF I, fasc. 4, 1889, p. 525 : « Dès les premières semaines de l'arrivée à Boulaq, M. Émile Brugsch n'avait pu résister au désir de voir à nu la face de l'une d'elle, et avait ouvert, sans ordre et pendant mon absence, la momie de Thoutmos III : elle avait été déjà fouillée par les Arabes, et les traits en étaient défigurés » (c'est moi qui souligne).

<sup>3</sup> E. LEFÉBURE, « Le puits de Deir el Bahari : notice sur les récentes découvertes faites en Égypte », *Annales du Musée Guimet*, IV, 1881, p. 16 : « [...] ainsi que le corps tout entier de Thotmès III, déroulés par M. E. Brugsch en présence de l'école française, sont maintenant visibles, et montrent que la mort est toujours la mort, quoi qu'on fasse ». Voir encore L. GABOLDE, « Calendrier des travaux de V. Loret dans la Vallée des Rois », *Kyphi* 5, 2006, p. 39-52.

<sup>4</sup> G. MASPERO, *La trouvaille de Deir-el-Bahari*, Le Caire, 1881, pl. 21 ; R.B. PARTRIDGE, *Faces of Pharaohs*, Londres 1994, p. 78, fig. 52.

<sup>5</sup> E. LEFÉBURE, « Le puits de Deir el Bahari : notice sur les récentes découvertes faites en Égypte », *Annales du Musée Guimet*, IV, 1881, p. 10 : « Exceptionnellement, un livre des Morts appartenant à Thotmès III, était écrit sur des morceaux de toile qui ont été retrouvés parmi les bandelettes de la momie », voir encore D. LABOURY, « À propos de l'authenticité de la momie attribuée à Thoutmosis III (CG 61068) », *GM* 156, 1997, p. 78-79 et G. NAGEL, « Le linceul de Thoutmès III », *ASAE* 49, 1949, p. 318-321.

<sup>6</sup> Voir D. LABOURY, *op. cit.* p. 73-79 ; PM I/2, p. 660-1. G. NAGEL, *op. cit.*, p. 317-326, pl. 1-3.

<sup>7</sup> G. MASPERO, *Les momies royales de Deir el Bahari*, MMAF I, fasc. 4, 1889, p. 548.

<sup>8</sup> CGC 40001 ; K. SETHE, *Urk.* IV, 1364, 14-17. I. MUNRO, *Die Totenbuch-Handschriften der 18. Dynastie im Ägyptischen Museum Cairo*, AA 54, Wiesbaden, 1994, p. 41-45, pl. 14-9, et pl. 32-43. Contrairement à ce que semble considérer le PM I/2, p. 660-1, il n'y a qu'un seul fragment au musée du Caire comme a pu me le confirmer Ph. COLLOMBERT (que je suis heureux de remercier pour cette aide précieuse) après avoir consulté le JE : JE 26203 = le sarcophage et la momie de Thoutmosis III (CGC 61014) ; l'entrée juste en dessous est la suivante : JE 26203bis : « Toile, texte funéraire de Thout III écrit sur toile, et deux rames en bois stuqué et peint en blanc ».

<sup>9</sup> D. DUNHAM, « A Fragment from the Mummy Wrappings of Tuthmosis III », *JEA* 17, 1931, p. 209-210, pl. 31-6. P. 209 : « [...] L'objet est arrivé en possession de M. Clemente Maraini, peu de temps avant 1885 et est passé alors dans la collection de Vassalli Bey, des héritiers duquel M. Mayer les a acquis il y a environ trois ans [i.e. en 1928]. En 1885, une photographie de ce texte a été envoyée au musée de Berlin par M. Maraini et l'actuel propriétaire détient une lettre écrite par le Pr. Erman à Maraini à ce sujet. » G. NAGEL, mentionne une référence à cette photo donnée par K. SETHE : Dossier musée de Berlin n° 506, Mappe 5, cf. K. SETHE, « Totenliteratur », *SPAW* 18, 1931, p. 534, avec mention de la présence du chap. 125 du *LdM*. W.S. SMITH, « Linen Shroud from the Mummy of Thutmosis III », *BMFA* 60, n° 318, 1962, p. 120-121 ; D. DUNHAM, « Ancient Egyptian and Near Eastern Acquisitions and Loans from the Horace L. Mayer Collection », *Boston Museum Bulletin* LXX, 1972 n° 359, p. 15-16.

- Un fragment inscrit avec un cartouche, présent dans la Collection Amherst et vendu chez Sotheby en 1921<sup>1</sup>. Ce fragment est aujourd'hui perdu<sup>2</sup>.

Pour tendre à l'exhaustivité, mentionnons, pour finir, que des fragments de bandelettes en lin très fin, conservés au musée d'Yverdon-les-Bains, ont la réputation de provenir de la momie de Thoutmosis III<sup>3</sup>.

## II — UN LINCEUL ET UN PAPYRUS DU MUSÉE DE L'IMPRIMERIE DE LYON

Une visite au musée de l'Imprimerie de Lyon en 2006 m'a donné un instant l'espoir d'être tombé sur les fragments perdus du linceul de Thoutmosis III que je recherchais et que j'ai mentionnés dans le chapitre précédent : deux morceaux d'un linceul peint de colonnes verticales de texte du *Livre des Morts* très semblables à l'exemplaire de Thoutmosis III y étaient exposés dans une des vitrines historiques, à côté de deux fragments d'un papyrus funéraire. Un examen plus approfondi révéla d'une part qu'un nom de particulier y était inscrit et, d'autre part, que les chapitres comprenaient des rubriques (en rouge donc) à l'inverse du linceul de Thoutmosis III. Ce n'étaient donc pas là les vestiges égarés du linceul royal.

Les pièces n'en étaient pas moins rares et tout à fait dignes d'être portées à la connaissance de la communauté scientifique<sup>4</sup>.

Toutes deux sont des dépôts de la Bibliothèque municipale de Lyon auprès du musée de l'Imprimerie et proviennent de la bibliothèque donnée en 1840 par un érudit, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'abbé Jean Gabriel Honoré GREPPO DE MONTELLIER. Promoteur du renouveau de l'archéologie en France, éditeur de plusieurs inscriptions latines antiques<sup>5</sup> d'observations sur divers monuments gallo-romains et d'essais aux sujets variés<sup>6</sup>, il est surtout un des rares à avoir lu les écrits de CHAMPOLLION et à en faire une critique positive<sup>7</sup>, montrant par là-même un intérêt tout particulier pour l'archéologie égyptienne.

<sup>1</sup> *Sotheby's Sale Catalogue June 13-17, 1921*, n° 353 : « A large and perfect specimen of Mummy Cloth, bearing the cartouche MEN-KHEPER-RA (Thothmes III), from the mummy of that king ; in perfect preservation ; XVIII Dyn. »

<sup>2</sup> Il ne se trouve pas au British Museum selon les indications de M. MARÉE qui a très aimablement répondu à mes interrogations sur ce point.

<sup>3</sup> J.-L. CHAPPAZ, *Collections égyptiennes publiques de Suisse*, CSEG 3, 1996, p. 56 : « d'autres vitrines montrent des fragments de bandelettes de lin (dont des tissus très fins qui proviendraient de la momie de Thoutmosis III) ». Référence aimablement fournie par l'auteur.

<sup>4</sup> J'ai plaisir à remercier ici Me Hélène Sybille BELTRAN et, venue plus récemment, Me Sylvie BOUGUET au musée de l'Imprimerie de Lyon qui ont témoigné un grand intérêt pour mon enquête et ont favorisé l'accès aux documents permettant leur publication dans les meilleures conditions.

<sup>5</sup> « Examen d'une inscription antique relative à une femme lyonnaise qui exerçait la médecine », *Revue du Lyonnais*, 1839, IX, p. 409 ; « Notice sur une inscription antique qui servait d'enseigne à une hôtellerie », *Revue du Lyonnais*, 1839, IX, p. 281-297 ; « Sur deux inscriptions trouvées à Pierre-Scize », *Revue du Lyonnais*, 1839, IX, p. 326-334 ; « Une inscription latine », *Revue du Lyonnais*, 1840, XII, p. 168.

<sup>6</sup> *Dissertation sur les laraires de l'empereur Sévère-Alexandre*, Belley, 1834 ; « Observation sur un autel à Jupiter Depulsor, placé aujourd'hui au musée Saint-Pierre », *Revue du Lyonnais*, IX, 1839, p. 126-139 ; « Essai sur le commerce des vins à Lugdunum et dans les Gaules », *Revue du Lyonnais*, XIII, 1841, p. 419 ; « Note sur le monument funèbre qui porte le nom d'un vascularius lyonnais », *Revue du Lyonnais*, 1841, IX, p. 497-506 ; « Notice sur le monument funèbre d'un esclave librarius », *Revue du Lyonnais*, XIV, 1841, p. 97-106 ; « Ararica et Rodanica, archéologie des deux fleuves de Lyon », *Revue du Lyonnais*, XVI, 1842, p. 185-211 ; « Études archéologiques des eaux thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine », Paris, 1846.

<sup>7</sup> J.-H.-G. GREPPO, *Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune et sur les avantages qu'il offre à la critique sacrée*. Paris, Dondey-Dupré, 1829 ; in-8°, viii-274 p. Je suis redevable à M. G. BRUYÈRE,

On doit envisager la possibilité que le propriétaire du linceul peint et celui du papyrus du musée de l'Imprimerie de Lyon (qui, comme nous le verrons, portent tous deux des noms asiatiques), aient été étroitement apparentés<sup>1</sup>. Les occurrences de noms asiatiques ne sont en effet pas si courantes et le fait que le linceul et le papyrus fragmentaires — que rien n'empêche d'être contemporains — aient atterri ensemble dans la collection de l'abbé GREPPO permet de supposer qu'ils avaient été trouvés toujours ensemble en Égypte et provenaient éventuellement d'une même sépulture.

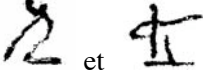
#### A) LE LINCEUL MIL 1204

Il s'agit de deux fragments d'un linceul de tissu — vraisemblablement du lin — peints à l'encre bleu-gris, avec des rubriques en rouge, de colonnes d'hiéroglyphes cursifs<sup>2</sup>, tournés vers la droite, se succédant en sens rétrograde, comme c'est l'usage quand il s'agit d'extraits du *Livre des Morts* (pl. I - II).

Les linceuls peints de *Livres des Morts* ne sont pas extrêmement fréquents<sup>3</sup>, peut-être faut-il donc y voir un objet assez luxueux.

Les deux fragments font respectivement 30,5 cm de haut par 21 cm de large pour le premier et 20,5 cm de haut par 23,5 cm de large pour le second. La restitution des parties manquantes permet d'estimer que la pièce originale avait environ 63 cm de haut, s'il n'y avait qu'un registre de colonnes, sans vignettes, la longueur primitive étant, elle, indéterminable. Les colonnes de texte sont la plupart du temps séparées par des lignes verticales et font en moyenne 2,85 cm de large.

Aussi loin que l'on puisse en juger en l'état actuel de la documentation, c'est à la fin de la XVII<sup>e</sup> au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie qu'apparaissent les premiers linceuls peints de textes funéraires<sup>4</sup>; c'est aussi à cette période qu'il faut assigner le linceul MIL 1204 si l'on se fonde cette fois-ci sur la paléographie, avec un ductus assez caractéristique de cette période,

notamment pour les signes  et que l'on pourra comparer avec leurs occurrences dans le linceul de Senhotep<sup>5</sup> ou celui de Thoutmosis III<sup>6</sup>.

---

documentaliste au musée des Beaux-Arts de Lyon, de quelques-uns des renseignements biographiques sur l'abbé GREPPO mentionnés ici.

<sup>1</sup> Le fait que l'on ait un linceul et un papyrus n'exclut même pas la possibilité qu'il s'agisse d'un même individu (qui aurait eu plusieurs noms) puisqu'un cas — d'époque ptolémaïque il est vrai — de personnage propriétaire et d'un linceul inscrit du *Livre des Morts* et d'un papyrus similaire est attesté : A. GASSE, « Les Livres des Morts sur tissu », *Égypte Afrique et Orient* 43, 2006, p. 8.

<sup>2</sup> Selon la coutume des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> dynasties ; voir les P. d'Ani, de Hounefer, de Nebqed ... parmi beaucoup d'autres.

<sup>3</sup> Voir la bibliographie donnée par A. GASSE, « Les Livres des Morts sur tissu », *Égypte Afrique et Orient* 43, 2006, p. 3-10, en n. 1. On relèvera qu'il n'y en a que huit au musée du Caire (I. MUNRO. *Die Totenbuch-Handschriften der 18. Dynastie im Ägyptischen Museum Cairo. Mit einem Beitrag von Wolfgang Helck*, ÅA 54. Wiesbaden, 1994, p. VII. Le Pr. I. MUNRO a eu l'extrême amabilité de me communiquer sa recension la plus récente des linceuls peints datables de la fin de la Deuxième Période Intermédiaire, des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> dynasties : il n'y en a, au total, que 51, en dehors de celui-ci. Elle m'a en outre obligeamment fait part que quelques suggestions dont je lui sais infiniment gré.

<sup>4</sup> A. GASSE, « Les livres des Morts sur tissu », *Égypte Afrique et Orient* 43, 2006, p. 4, où l'auteur précise que le plus ancien a été trouvé dans une tombe rudimentaire de Gourna (renvoi à Daressy, « Notes et remarques », *RT* 20, 1898, p. 72-74).

<sup>5</sup> A. GASSE, « L'étoffe funéraire de Senhotep », *BIFAO* 83, 1983, p. 191-195 ; *id.*, « Les Livres des Morts sur tissu », *Égypte Afrique et Orient* 43, 2006, p. 5-6.

<sup>6</sup> I. MUNRO. *Die Totenbuch-Handschriften der 18. Dynastie im Ägyptischen Museum Cairo. Mit einem Beitrag von Wolfgang Helck*, ÅA 54. Wiesbaden, 1994, pl. 14-19.

Fragment 1

Le fragment 1 comporte des vestiges des Chapitres 108 et 100 du *Livre des Morts*.



**Traduction du fragment 1 du linceul MIL 1204**

Chapitres 108 et 100 du *Livre des Morts*<sup>1</sup>

(*en gras*, les passages préservés sur le linceul ; *en souligné*, les rubriques)

**Chapitre 108 du Livre des Morts**

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 142)

« Formule pour connaître les âmes de l'Occident [...] (x+1) “Je suis celui dont **l'esprit magique m'a été donné** contre toi. Qu'est-ce que c'est, ô esprit qui marche sur son ventre (x+2), son arrière-train et ses vertèbres ? Vois, je m'en vais de là ta force dans ma main, car je suis celui qui porte la force.“ »

**Chapitre 100 du Livre des Morts**

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 137-138)

« Livre de glorifier le (x+3) bienheureux et de faire **qu'il descende** dans la **barque de Rê par Tjitjiou-Chemâ-bel**, engendré par le sieur NN justifié, né (x+4) de la dame MM justifiée, avec **ceux qui sont à sa (de Rê) suite**. <Paroles dites>: “**J'ai traversé en Phénix** vers l'Orient, en Osiris vers Busiris ; j'ai ouvert (x+5) les cavernes de **Hâpy** ; **j'ai dégagé les chemins pour le Disque** ; **j'ai halé Sokar** sur son traîneau ; j'ai fortifié la Grande (= l'uraeus) dans son moment (x+6) d'action ; j'ai chanté et **adoré le Disque**, **et je me suis joint aux** cynocéphales en jubilation, car je suis l'un d'entre eux ; j'ai été (x+7) le second d'Isis et **j'ai renforcé ses incantations magiques** ; **j'ai noué les cordages** ; j'ai repoussé Apopi, j'ai arrêté sa marche (x+8) et Rê m'a tendu ses mains **sans que son équipage puisse me repousser**.“ »

---

<sup>1</sup> La séquence habituelle (Chap. Tb 114-112-113-**108**-109 d'un côté et Tb **100**-102-136A-136B/Tb 125A,B,C,D-**100**-102-136A,B -149-150, de l'autre) n'était donc pas observée ici. Sur ces séquences, voir I. MUNRO, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, Londres, New-York, 1987, p. 143. 146.



Fragment 2

Le fragment 2 comporte des extraits des Chapitres x (non identifié), 88, 56 et 5 du *Livre des Morts*.



y+1 y+2 y+3 Y+4 y+5 y+6 y+7 y+8

**Traduction du fragment 2 du linceul MIL 1204**

Chapitres x (non identifié)<sup>1</sup>, 88, 56 et 5 du *Livre des Morts*<sup>2</sup>.

(*en gras*, les passages préservés sur le linceul ; *en souligné*, les rubriques)

**Chapitre x (non identifié) du Livre des Morts**

« (y+1) [...] son [...], **Chemâ-[berekh ...]**, (y+2) [...] **Rê [...]** je suis celui qui envoie [...]. »

**Chapitre 88 du Livre des Morts**

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 125)

« (y+3) Formule pour prendre l'aspect d'un crocodile-meseh. Paroles dites par **Chemâ-berekh**, engendré par le sieur NN justifié, né de la dame MM justifiée : “je suis Meseh, qui se tient au milieu de la terreur qu'il inspire. celui qui prend (y+4) de vive force ; je suis **le grand Aquatique, le grand qui est dans la ville du Grand Noir**, je suis celui devant qui on s'incline dans Létopolis.“ »

**Chapitre 56 du Livre des Morts**

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 92)

« (y+5) Formule pour respirer la brise dans l'Empire des Morts. Paroles dites par ... **Chemâ-berekh, juste de voix, né du sieur** [... qu'a mis au monde ...] : (y+6) “Ô Atoum, donne-moi la douce brise qui est dans ton nez ! **Je suis celui qui occupe cette place** qui est au centre d'Hermopolis, et j'ai fait la garde de cet œuf du Grand Jargonneur (y+7) ; si je suis valide, il est valide ; si je vis, il vit et si je respire la brise, **il respire la brise**.” »

**Chapitre 5 du Livre des Morts**

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 42)

« Formule pour éviter à quelqu'un de travailler dans l'empire des morts [...] (y+8). »

**Identité du propriétaire**

Le nom du bénéficiaire du linceul MIL 1204, qui constitue, on va le voir, la véritable originalité du document, a été préservé à quatre reprises sur les fragments et se présente comme suit :

 , *Titiw-šm<sup>c</sup>-brh*

<sup>1</sup> Les bribes ne correspondent pas au contenu des chapitres 86 ou 87 qui, ordinairement, précèdent le chapitre 88.

<sup>2</sup> Pour cette séquence, voir I. MUNRO, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, Londres, New-York, 1987, p. 147-281 : Tb (100-155v-156v-160v-6v-87v)-**56-88-5-50-96/97-117-118-17** au papyrus de *Nb-snj* (Th. IV) ; Tb (86v)-**88-56-5-96/97-117-118-17** au papyrus de *Tḥ-ms* XVIII<sup>e</sup> dyn.).


ou simplement :





variantes :




Manifestement, le nom, *Titiou-chemâ-bereh*, ou simplement *Chemâ-bereh*, n'est pas égyptien mais oriental. Il ne semble pas avoir été déjà signalé auparavant et est, en tout état de cause, absent des *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches* de T. SCHNEIDER, et du *Personennamen* de RANKE. Tout au plus recense-t-on chez ce dernier le

nom approchant de , š3mꜥ-Bꜣ<sup>1</sup>, mais qui, il faut bien en convenir, n'est identique ni dans la graphie de šmꜥ (ici š3mꜥ) ni dans la composition de la deuxième partie brḥ (ici Bꜣ).


Il était tentant, au départ, de reconnaître dans le terme šmꜥ le titre égyptien de « chanteur »<sup>2</sup>, mais on se heurte à plusieurs contradictions qui, ensemble, ôtent toute vraisemblance à cette hypothèse.

En premier lieu, on relève que la graphie de šmꜥ sur le linceul n'est pas conforme à celle que l'on rencontre pour le titre de « chanteur ». Au Moyen Empire et au Nouvel Empire (date probable de notre linceul), la présence des signes  ou  y est régulière. Le *Wörterbuch*

recense en effet les graphies ,  ou , tandis que l'écriture

approchante  n'y apparaît que pour le verbe « chanter »<sup>3</sup>. En second lieu, la structure du nom l'apparente clairement à une série d'anthroponymes orientaux composés de la racine šmꜥ = « écouter, exaucer » et d'un nom de divinité comme les noms suivants :

- *Tšmē-Dagan* « Dagan a exaucé »<sup>4</sup>,
- *Yasmaꜥ-Haddu* « Haddu a exaucé »<sup>5</sup>.

Si cette piste devait être retenue, il faudrait alors interpréter *Brḥ* comme la transcription d'un nom de divinité, ce qui ne va, toutefois, pas de soi. En égyptien, en effet, le groupe *brḥ* ne correspond à rien et j'exclue ici qu'il puisse transcrire le nom du dieu Baâl qui, lui, s'écrit toujours de manière notoirement différente :  (et autres variantes similaires)<sup>6</sup>. En revanche, comme le Pr. Ran ZADOK a eu l'obligeance de me le signaler<sup>7</sup>, il existe une racine sémitique *brḥ* répandue qui relève de la notion de « passer, fuir » — ce qui s'accorderait

<sup>1</sup> *Pap. Anastasi 3*, 6, Recto 7 ; M. BURCHARDT, *Die alt-kanaanaischer Fremdwörter* I, 1909, n° 850 ; H. RANKE, *Personennamen*, I, 327, 17 ; T. SCHNEIDER, *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches*, OBO 114, 1992, p. 197-198, N 418.

<sup>2</sup> Peut-être faut-il quand-même verser au débat et au moins mentionner ici des attestations de « chanteurs » šmꜥw asiatiques repérées à une cinquantaine de reprises par U. LUFT dans un des papyrus d'Illahoun (P. Berol. 10002, règne d'Amenemhat III : U. LUFT, « Asiatics in Illahun : A preliminary report », *Atti VI Congresso*. II, 1993, p. 291-297). Ces mentions étant mêlées à d'autres titres comme *ḥbw* « danseurs » et *ḥzw* « chanteurs », il est peut-être, cette fois-ci, effectivement question du titre de musicien (indications aimablement fournies par S. EMERIT).

<sup>3</sup> *Wb* IV, 478, 6-14. Les plus anciennes graphies se rencontrent à la fin de l'Ancien Empire, dans tombe de Djaou à Deir el-Gebrawy. Les mentions du Moyen Empire apparaissent dans des tombeaux de Beni Hassan

<sup>4</sup> *Reallexikon der Assyriologie und Vorderasiatische Archäologie* IX, 1998-2001, s.v. « Name, Namengebung (Onomastik), chap. E. Amorrite », p. 128.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 129.

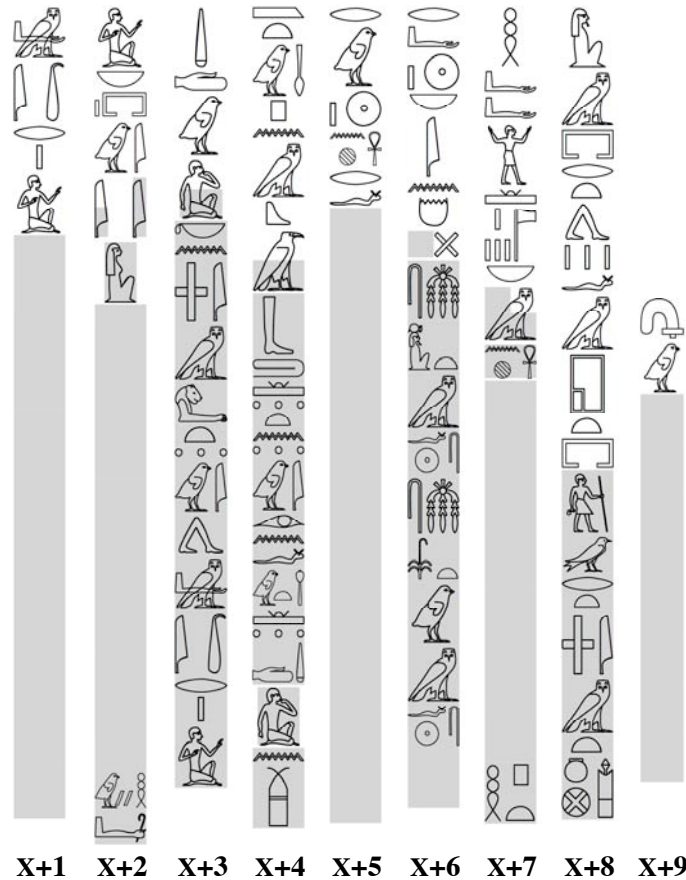
<sup>6</sup> *Wb* I, 447, 10-12 et J.E. HOCH, *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate period*, Princeton, 1994, p. 93-94, n° 115.

<sup>7</sup> Correspondance courriel du 11 juin 2007 dont je le remercie. Au Collège de France, M. R. Hawley a eu l'amabilité de me guider dans la bibliographie et de me donner d'utiles avis dont je lui sais infiniment gré.



*Fragment 1 :*

Le fragment 1 contient des extraits du Chapitre 3 du *Livre des Morts*



**Traduction du fragment 1 du papyrus MIL 429**

Chapitres 3 du *Livre des Morts*<sup>1</sup>

(*en gras*, les passages préservés sur le papyrus ; *en souligné*, les rubriques)


**Chapitre 3 (et fragment d'une colonne d'un chapitre suivant, non identifiable)**


(Traduction d'après BARGUET, *LdM*, p. 41)

« [Autre formule semblable. Paroles dites par] (x+1) **Mâtîl** [...] j.v. né (?) de [...] (x+2) **et de la maîtresse de maison Iou[i]i[ ?]** .... : “[Ô Atoum, qui sors en grand dieu de l'étendue liquide, glorieux qui est Routy], (x+3) puisses-tu **parler** aux devanciers ! (x+4) **Ce N. j.v.**<sup>a</sup> est venu comme **quelqu'un qui est au milieu** de vous.“ »

« “Que des ordres soient donnés en sa faveur à l'équipage de (x+5) **Rê, le soir** [car] l'Osiris N. **revit** après la mort, comme (x+6) **Rê chaque jour** ; si Rê renaît d'hier, l'Osiris N. renaît aussi. (x+7) **Tous les dieux jubilent** de ce que l'Osiris N revit, comme ils se réjouissent de ce que Ptah revit (x+8) **à sa sortie du Grand Château** du Prince qui est à Héliopolis. (x+9) **Le chancelier**<sup>b</sup> [...]“ »

<sup>1</sup> Fréquence assez rare à la XVIII<sup>e</sup> dynastie : quatre occurrences selon la recension d'I. MUNRO, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, Londres, New-York, 1987, p. 334.

a — La désinence féminine de *m3't-hrw* est surprenante et constitue sans doute une erreur : le démonstratif *pn* qui suit est bien masculin, tout comme le déterminatif  de la colonne x+1 ; le bénéficiaire du papyrus est donc vraisemblablement un homme.

b — On est manifestement en présence, à cette colonne (x+9), de la fin de la généalogie du personnage et à l'*incipit* d'un nouveau chapitre. On doit supposer que  « chancelier », était plutôt le titre du père du propriétaire du papyrus, ce dernier étant, lui, *wb3*, « échanson ».

*Fragment 2 :*

Le fragment 2 comporte des vestiges des Chapitres 119 et 30 B du *Livre des Morts*.





### Traduction du fragment 2 du papyrus MIL 429

Chapitres 119 et 30 B du Livre des Morts<sup>1</sup>

(*en gras*, les passages préservés sur le papyrus ; *en souligné*, les rubriques)

#### Chapitre 119

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 154)

« (1) Fais le circuit du ciel avec Rê, afin de **voir les humains ! Unique**, fais le circuit tel Rê ! Vois : je t'ai dit, Osiris : "je suis (2) un dignitaire du dieu" ; ce que j'ai dit **est réel**. (C'est pourquoi) **je ne serai pas repoussé de toi**, <Osiris>. »



#### Chapitre 30 B

(Traduction d'après P. BARGUET, *LdM*, p. 75-76)

« **Formule pour empêcher que le cœur de l'échanson N.** ne s'oppose à lui dans l'empire des morts. (3) Qu'il dise : "**Ô mon cœur de ma mère, ô mon cœur de ma mère, viscère de mon cœur de mes différents âges**, ne te lève pas (4) contre moi en témoignage, ne t'oppose pas **à moi dans le tribunal**, ne montre pas d'hostilité contre moi en présence du gardien de la balance ! (5) Tu es mon *ka* qui est dans mon corps, le Knoum qui rend prospère mes **membres**." »

#### Identité du propriétaire

**Le nom du propriétaire est partiellement préservé au début du premier fragment :**


 , [...] *M'tir* [...], « [...] Mâtil [...] ». Là encore, aucun anthroponyme recensé ne correspond exactement à ces bribes. Faut-il songer à des noms mitanniens comme *Mouwatali* (RANKE, *Personennamen* I, 167, 21) ? Sans doute pas, le squelette consonnantique ne s'y accordant pas. Il faut peut-être, et plus vraisemblablement, envisager un nom comme celui de  *M'tr-šm'*, *Mâtjel-chamâ* connu par une mention souvent citée de SPIEGELBERG dans la *Zeitschrift für Assyriologie* XIII, 1898, p. 52, et lu sur un fragment de canope de la collection Tigrane Pacha<sup>2</sup>. Pour M. BURCHARDT<sup>3</sup>, cet anthroponyme serait fondé sur le nom du dieu Mithra = *M'tr* [ʿ3] dont la finale aurait été omise. *Chemâ* serait, pour lui, à rattacher à la racine « écouter », selon un schéma attesté par des noms comme *ilu-šemi* (ou Elishema de la Bible) ; au final, il faudrait comprendre le sens du nom comme « Mithra a exaucé ».

<sup>1</sup> Cette séquence n'est pas attestée ailleurs : on rencontre d'une part la succession Tb 99, 62, 105, **30 B** et, par ailleurs, l'association Tb 99, **119**, (94), 7, 102, 38A, 27, 14, mais pas les Ch. Tb 119 et 30 B à la suite l'un de l'autre, selon les recensions d'I. MUNRO, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, Londres, New-York, 1987, p. 146 et 149-150.

<sup>2</sup> Emplacement actuel inconnu ; en tout état de cause, il ne figure pas dans le catalogue de A. DANINOS Pacha, (*Collection d'antiquités égyptiennes de Tigrane Pacha d'Abro*, Paris, 1911) qu'a bien voulu consulter pour moi M.-D. MARTELLIÈRE.


<sup>3</sup> M. BURCHARDT, « Ein arisch-ostsemitischer Name », *ZÄS* 50, 1912, p. 122.

Une nouvelle difficulté — et non des moindres — surgit ici : les plus anciennes attestations du dieu Mithra sont postérieures de plus de cent ans à la date présumée de notre papyrus (traité de paix hittito-mitannien entre Shupilliuma I et Kurtiwazza) <sup>1</sup> !

Titre :  « échanson-*wb3* <sup>2</sup> » ; on remarque une fréquence particulièrement élevée de titres d'échansons chez les immigrants orientaux en Égypte auxquels cette fonction paraît même parfois avoir été réservée et qui pourrait avoir recouvert des prérogatives plus étendues encore que celles du simple officier de bouche <sup>3</sup>.

**Nom et titre de son père :**




Titre :  *htmw*, « chancelier ».

**Nom et titre de sa mère :**



(?) « *Iou[i]i[...]* ». Peut être le nom *iwii* enregistré dans le RANKE <sup>4</sup> et attesté comme nom féminin au Moyen et au Nouvel Empire ainsi qu'à la XXII<sup>e</sup> dynastie.

Titre :  « maître<sse> de maison ».

En guise d'épilogue, soulignons l'intérêt de cette modeste documentation pour l'histoire des relations entre l'Égypte et le reste du Proche Orient : on sait que les échanges et migrations s'intensifièrent à partir des règnes de Thoutmosis III et d'Amenhotep II <sup>5</sup> et qu'ils permirent à des non-Égyptiens d'accéder à des postes élevés de la société égyptienne. L'un des plus éminent fut, quelques temps plus tard, Aper-el qui accéda sous Amenhotep IV-Akhenaton à la fonction de vizir <sup>6</sup>. Avec nos fragments de *Livres des Morts* sur lin et sur papyrus — réalisations assurément luxueuses <sup>7</sup> —, nous sommes clairement en présence de témoins de la promotion de quelques-uns de ces orientaux entreprenants (peut-être issus d'une même famille) qui, dès le début de la dynastie, contribuèrent à assurer la prospérité diversifiée de l'Égypte.

\* \*  
\*

<sup>1</sup> *Dictionary of Deities and Demons in the Bible*, col 1083-1084.

<sup>2</sup> Sur les titres d'officier de bouche ou d'échanson, *wdpw* ou *wb3* et sur les rapports entre les deux titres, consulter les références données par D. MEEKS, *Alex II*, 78.0919. Voir encore M. GREGERSEN, « Buttlar, Cupbearer, L'échanson or Truchsess », *Actes du Neuvième Congrès International des Égyptologues*, OLA 150, Louvain, 2007, p. 839-850.

<sup>3</sup> Comme l'échanson Ramsès-em-per-Rê, Benazen de son vrai nom, originaire de Tyr de Basan : voir J. BERLANDINI, « Le dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê », *BIFAO* 74, 1974, p. 1-19 et plus particulièrement p. 12-13 ; J. VERGOTTE, *Joseph en Égypte*, p. 36-37.

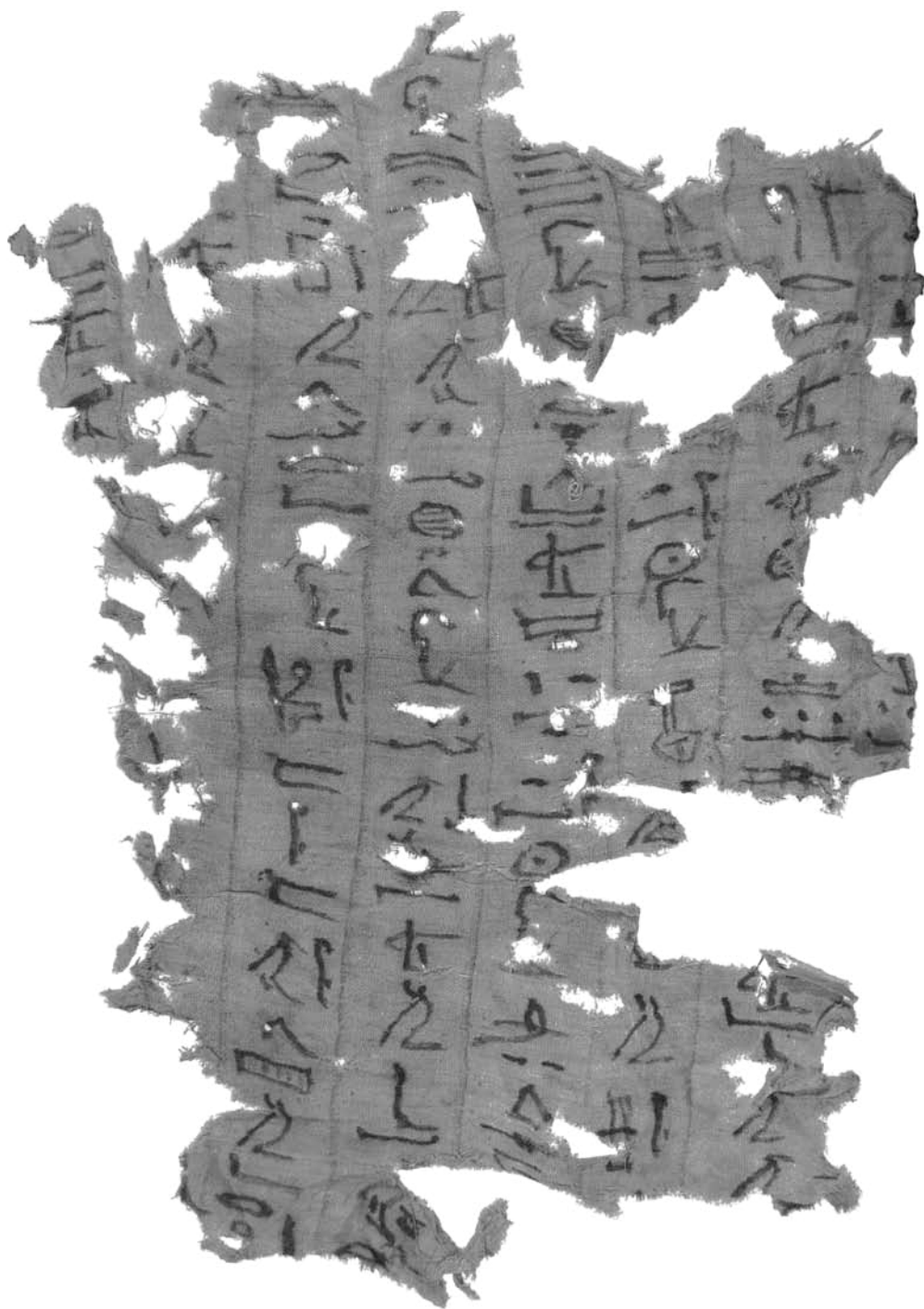
<sup>4</sup> H. RANKE, *PN I*, p. 16, 15.

<sup>5</sup> W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, 2<sup>e</sup> édition, ÄA 5, Wiesbaden, 1971, p. 359-379.

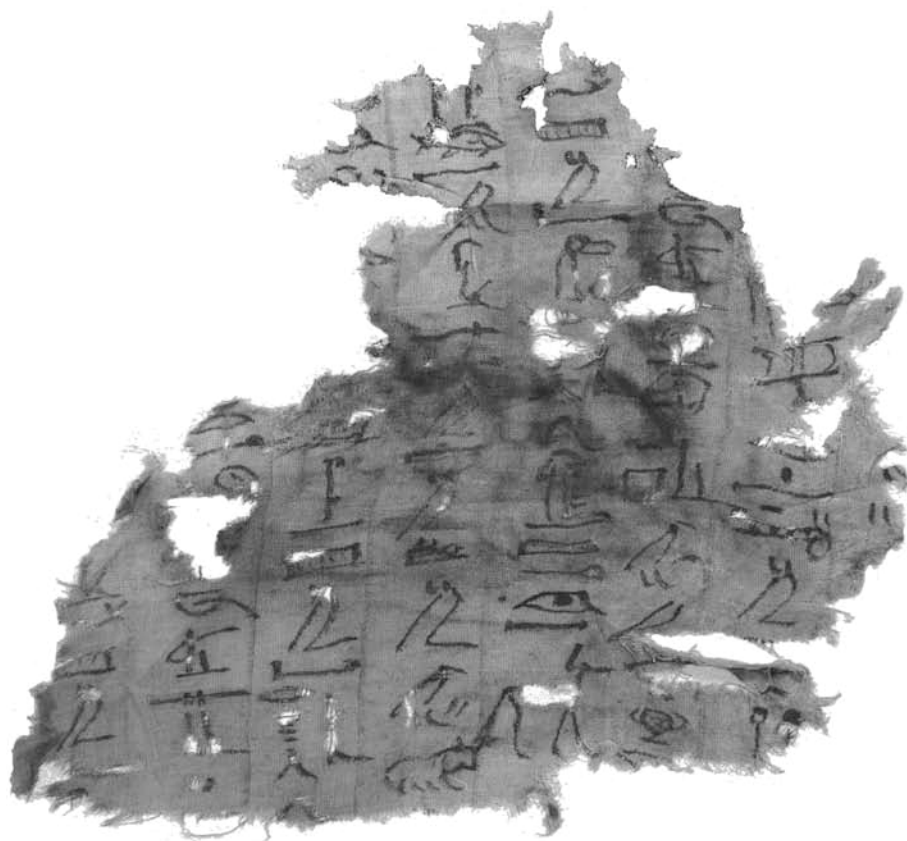
<sup>6</sup> A.-P. ZIVIE, « Le trésor funéraire du vizir 'Aper-El », *BSFE* 116, 1989, p. 31-44 ; *id.*, *Découverte à Saqqarah. Le vizir oublié*, Paris, 1990, notamment p. 172-174, ; *id.*, « Aper-El, Taouret et Houy : la fouille et l'enquête continuent », *BSFE* 126, mars 1993, p. 5-16.

<sup>7</sup> Sur cette rareté et l'aspect luxueux de ces productions, voir les remarques d'A. GASSE, « Les Livres des Morts sur tissu », *Égypte Afrique et Orient* 43, 2006, p. 6.

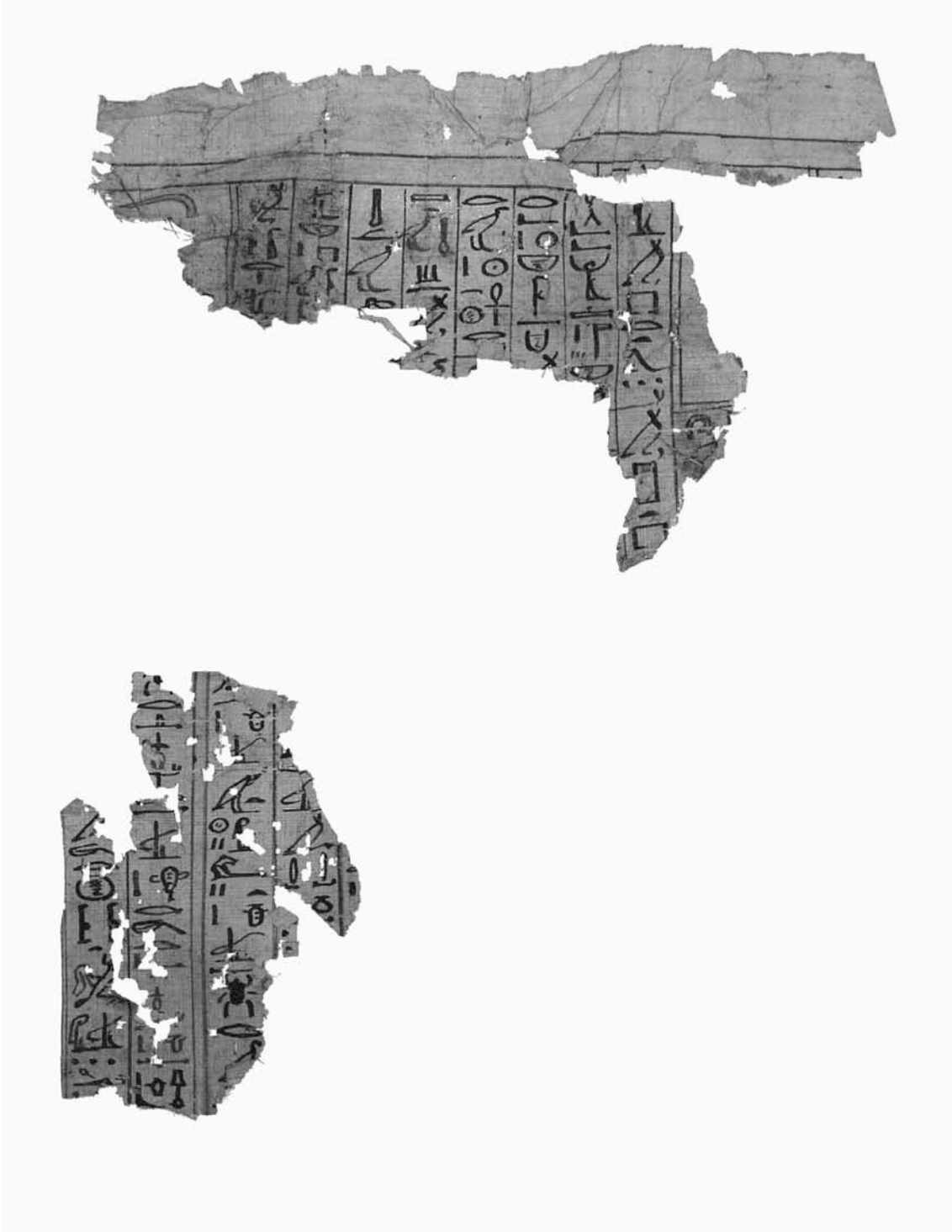




*Fig. 1 Linceul MIL 1204, fragment 1*



*Fig. 2 Linceul MIL 1204, fragment 2*



*Fig. 3 Papyrus MIL 429, fragments 1 et 2*